https://mail.yahoo.com/d/folders/1/messages/ANGC7Ekmax-6XGv_-wfjiOrJ7nA?.rand=7flk4tunjd4mf

Le gouvernement est enfin sorti du silence...

Après des semaines d'un silence assourdissant, et alors que plus de 2 millions de soutiens à l'Affaire du siècle ont fait entendre leur voix, le gouvernement s'est enfin exprimé.

… pour rejeter notre demande

Alors que nous l'appelions à un sursaut à la hauteur de l'urgence climatique, le gouvernement a tout bonnement rejeté notre demande : vendredi 15 février, il nous a indiqué que l'Etat n'est en aucune façon responsable des carences dont nous l'accusons. Voici la lettre qu'il adresse aux 2 millions de personnes qui comptaient sur lui.

… pour verdir son action

Le gouvernement assure que l'Etat ne peut être accusé d'"inaction climatique", s'adossant à une dizaine de pages dans lesquelles il ne fait que verdir son bilan. Mais les faits sont têtus ! Tous les experts montrent que la France est sur la mauvaise trajectoire. Pire, les émissions de gaz à effet de serre sont reparties à la hausse depuis 2015 et l'empreinte carbone de la France ne s'est pas améliorée depuis… 1995.

… et nous dire que c'est à nous de changer de comportement !

François de Rugy, Ministre de la Transition Écologique et Solidaire a, dans un tweet, appelé les Français et les Françaises à une "mobilisation collective" "autour de changements de

comportements”... Voilà un argumentaire inquiétant qui éclipse la responsabilité majeure de l’État : les actions individuelles sont essentielles mais comment pourraient-elles suffire si l’Etat n’est pas exemplaire dans sa politique fiscale, favorise les entreprises polluantes, et subventionne les énergies fossiles ?

L’Etat français n’est pas à la hauteur ? Nous si !

Exigeons des actes forts

Nous avons établi 6 grandes mesures prioritaires qui pourraient permettre à la France de lutter contre les changements climatiques.

Rendez-vous au tribunal le 14 mars...

Face à l’attentisme du gouvernement, notre détermination est inchangée : pour mettre fin à l’inaction climatique de l’État, l’Affaire du siècle se réglera devant les tribunaux. Nous y déposerons le recours devant le tribunal administratif.

… et dans la rue le 16 mars

Le climat n’est pas une petite affaire : c’est l’affaire du siècle. Le gouvernement manque d’ambition ? Nous non ! Notre capacité collective à répondre à la crise climatique déterminera ni plus ni moins les conditions de la vie sur Terre. Le 16 mars, nous sommes résolus à porter notre voix et nos droits dans les rues, lors d’une mobilisation partout en France, pour mettre fin à l’injustice.

Continuez à parler de l’Affaire du siècle à votre entourage : encouragez vos proches à nous rejoindre en signant l’appel à soutien. Face à un gouvernement dans le déni, nous restons déterminés pour la justice climatique !